

# ACTION URGENTE

## ÉGYPTE. UN HOMME DÉTENU AU SECRET MALGRÉ UN ORDRE DE LIBÉRATION

Le 19 février 2019, un juge a ordonné la libération conditionnelle du militant égyptien Islam Khalil. Le 25 février, la police a conduit Islam Khalil au poste de police d'Al Santa afin de finaliser les procédures pour sa libération, mais au lieu de le libérer, les autorités l'ont placé en détention au secret. Le 10 mars 2018, Islam Khalil avait été victime d'une disparition forcée après avoir été enlevé par des membres de l'Agence nationale de sécurité. Il a été maintenu en détention arbitraire pendant près d'un an sur la base d'accusations infondées d'« appartenance à un groupe illégal » et de « diffusion de fausses informations ». Sa famille pense qu'il risque d'être victime d'actes de torture et d'autres mauvais traitements en détention au secret.

**PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS**

Président Abdel Fattah al Sissi  
Office of the President  
Al Ittihadia Palace  
Cairo, Égypte  
Fax : +202 2391 1441

Excellence,

Le 19 février 2019, un juge de la branche chargée du terrorisme du tribunal pénal du Caire a ordonné la libération conditionnelle du militant égyptien **Islam Khalil**. Islam Khalil a été détenu arbitrairement pendant plus d'un an dans l'attente d'une enquête sur des accusations infondées d'« appartenance à un groupe illégal » et de « diffusion de fausses informations ». Le 25 février, Islam Khalil a été conduit de la maison d'arrêt de Tora à un poste de police dans sa ville de résidence, Al Santa (gouvernorat de Gharbia), afin de finaliser les procédures pour sa libération. Au lieu de le libérer, les autorités l'ont placé en détention au secret, refusant d'informer sa famille du lieu où il se trouve.

En 2015, Islam Khalil avait été victime d'une première disparition forcée pendant 122 jours, durant lesquels il avait été torturé et détenu à l'isolement pour « appartenance à un groupe illégal », entre autres accusations forgées de toutes pièces. Le 10 mars 2018, des membres de l'Agence nationale de sécurité l'avaient enlevé alors qu'il était à Assouan, et sa famille n'avait été informée de son sort et du lieu où il se trouvait que le 2 avril. La santé d'Islam Khalil s'est gravement détériorée depuis sa détention, en raison des tortures qu'il a subies en 2015, ainsi que des conditions de détention très rudes. Sa famille pense qu'il risque fortement d'être de nouveau victime d'actes de torture et d'autres mauvais traitements et qu'il a besoin de soins médicaux de toute urgence.

Je vous demande de révéler immédiatement le sort réservé à Islam Khalil et le lieu où il se trouve, car il est détenu au secret alors qu'il aurait dû être libéré conformément à un ordre du tribunal, d'abandonner toutes les charges retenues contre lui, et de le libérer immédiatement et sans condition, car il a été placé en détention uniquement pour avoir exercé pacifiquement son droit à la liberté d'expression. Dans l'attente de sa libération, je vous demande de veiller à ce qu'il soit protégé de la torture et des autres mauvais traitements et à ce que ses conditions de détention soient conformes aux normes internationales. Je vous demande de diligenter de toute urgence une enquête approfondie, indépendante, impartiale et efficace sur la détention au secret d'Islam Khalil, ainsi que sur celles dont il a été victime par le passé, et sur ses allégations de torture, d'en rendre les résultats publics et de veiller à ce que toutes les personnes soupçonnées d'avoir bafoué ses droits soient traduites en justice dans le cadre de procès équitables.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération,

## COMPLEMENT D'INFORMATION

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



Le 27 février 2019, des policiers ont informé la famille et l'avocat d'Islam Khalil qu'il n'était plus détenu par leurs services. Depuis lors, Islam Khalil est détenu au secret et on ignore tout de son sort et du lieu où il se trouve. Sa famille pense qu'il risque toujours d'être victime de torture et d'autres mauvais traitements.

Le 25 janvier 2019, date du huitième anniversaire du soulèvement de 2011, Islam Khalil et quatre autres prisonniers avaient entamé une grève de la faim pour protester contre leur détention arbitraire. Il était en détention provisoire pour des accusations forgées de toutes pièces depuis le 10 mars 2018. Islam Khalil a été inculpé des mêmes charges que cinq autres personnes poursuivies dans le cadre de la même affaire. Tandis que ses cinq coaccusés, inculpés des mêmes charges que lui, ont été libérés en septembre 2018, Islam Khalil est resté en détention arbitraire. Amnesty International pense que sa détention et les accusations forgées de toutes pièces dont il fait l'objet sont liées à son militantisme politique contre les disparitions forcées et les détentions arbitraires en Égypte.

Au cours des quatre dernières années, Islam Khalil a été par deux fois victime de disparition forcée. En 2015, il avait été torturé et détenu à l'isolement. Le 10 mars 2018, sa famille avait perdu contact avec lui pendant trois semaines, quand il était à Assouan. Ses proches s'étaient renseignés au poste de police d'Assouan pour savoir s'il était en garde à vue mais on leur avait soutenu qu'il ne s'y trouvait pas. Le 15 mars 2018, ils avaient porté plainte auprès du procureur, mais n'avaient obtenu aucune réponse. Ils s'étaient aussi renseignés auprès des services du ministère public à Hurgada (sud-est du Caire) et à Assouan, qui avaient affirmé ne pas le détenir. Le 2 avril 2018, ils avaient finalement appris qu'il se trouvait à la maison d'arrêt de Tora par l'intermédiaire d'une personne qui l'avait vu lors d'une visite. D'après la famille, les services du procureur général de la sûreté de l'État ont interrogé Islam Khalil le 1<sup>er</sup> avril 2018 sans la présence d'un avocat. Selon des informations recueillies par Amnesty International, la direction de la prison a empêché Islam Khalil de recevoir des livres et de la nourriture et l'a privé des visites de ses proches pendant un mois. Selon la famille d'Islam Khalil, il a été détenu dans une cellule infestée d'insectes et privé d'eau et de nourriture adéquate. Il a ensuite été placé dans une autre cellule, où ses codétenus l'ont forcé à prier et l'ont empêché de fumer et de lire certains livres.

En 2015, des membres de l'Agence nationale de sécurité avaient enlevé Islam Khalil à son domicile, à Al Santa (gouvernorat de Gharbia, Égypte) et l'avaient soumis à une disparition forcée de 122 jours. Pendant cette période, Islam Khalil avait été victime de torture et avait été détenu à l'isolement dans des conditions difficiles. Les autorités avaient toujours refusé de reconnaître sa privation de liberté et avaient dissimulé son sort et le lieu où il se trouvait. Selon son propre témoignage, des membres de l'Agence nationale de sécurité avaient tenté à maintes reprises de le forcer à « avouer » des crimes qu'il affirme ne pas avoir commis. Il avait été libéré le 31 août 2016 après que le ministère public eut ordonné sa libération sous caution. Il avait été inculpé d'appartenance aux Frères musulmans, un groupe interdit, d'« incitation à la violence » et d'« attaque contre les forces de sécurité ».

La famille d'Islam Khalil pense que sa santé s'est considérablement détériorée à la suite de sa grève de la faim en janvier, ainsi qu'à cause de ses conditions de détention extrêmement rudes.

**LANGUE(S) À PRIVILÉGER POUR ENVOYER VOS APPELS AUX DESTINATAIRES** : arabe ou anglais.  
Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

**MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE** : 26 avril 2019  
Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

**PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER** : Islam Khalil (il)

**LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE** : <https://www.amnesty.org/fr/documents/mde12/9757/2019/fr/>